

RW/931/2023/3350/10064/403

Lot 403

Mesures prises au compas. Les bois situés dans les cloisonnements sont à abattre préalablement. N2000 : En peuplement feuillus, interdiction d'abattre les bois de plus de 100 cm de circonférence entre le 1/04 et le 30/06. Le débardage en long est interdit du 15/03 au 30/09 et favoriser le débardage au cheval entre les cloisonnements. L'axe des bois marqués 2 x appartient au lot suivant.

Nombre d'arbres total	750	--
Volume grumes	67,100	m ³
Volume houppiers	0,000	m ³
Volume total	67,100	m ³
Cube moyen	89	dm ³
Circonférence moyenne	37,827	cm
Surface de coupe	6,191	ha
Contact	SCIUS Vincent, 0479/86.42.80	--
Triage	Triage De Dochamps	--
Propriétaire	Manhay Cne	--
Lieu(x)-dit(s)	COU DE RAHISSE - cpe 9	--
Vente	Vente du Cantonnement de La Roche-En-Ardenne Mercredi 18 octobre 2023 à 19:00 Salle de la brasserie du parc chlorophylle rue des chasseurs ardennais 60 à Manhay	--
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Oui	--

	Feuillus Divers		Chêne		Hêtre	
	Amélioration		Amélioration		Amélioration	
	Normal		Normal		Normal	
	Normal		Normal		Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
25	60		120		5	
35	159		132		13	
		12,393		11,304		0,832
45	90		68		3	
55	50		19		2	
		20,900		11,487		0,599
65	16		5		4	
		5,008		1,495		0,916
75	2		-		-	
85	1		-		-	
95	1		-		-	
		2,166				
Total grumes	379	40,467	344	24,286	27	2,347
Houppiers/Taillis	-		-		-	